



Sous-direction des Moyens Opérationnels  
Groupement organisation et coordination des secours  
Service Prévention  
Affaire suivie par : Ltn Laurent CASSERON  
Tél : 02.43.54.66.86 ou 85  
Fax : 02.43.54.65.51  
Mail : serv.prev@sdis72.fr  
Réf : 2023/380/LC/SB

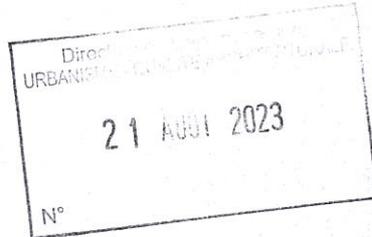
Le Directeur du service départemental  
D'incendie et de secours

à

LE MANS METROPOLE  
Direction du Développement  
Service urbanisme – Qualité Architecturale

A l'attention de Mme TAURIN

Coulaines, le 16 août 2023



AVIS TECHNIQUE

\*\*\*

**Dossier :** Libellé : Permis d'aménager  
Adresse : Chanzy – espaces publics  
Commune : 72000 LE MANS  
N° dossier : PA 072 181 23 Z0005



**Demandeur** : LE MANS METROPOLE représenté par M. Stéphane LE FOLL

**Objet** : Aménagement de chronolignes sur le réseau urbain de transport public

Vous avez bien voulu me communiquer pour examen et avis, le dossier ci-dessus référencé, reçu dans mes services 29 juin 2023.

**Documents examinés :**

- Un jeu de plans ;
- Une notice de présentation ;
- Cerfa permis d'aménager.

## Réglementation

Arrêté préfectoral n°2017-94 du 13 janvier 2017 fixant le règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie.

## Descriptif du projet

Le projet porte sur l'aménagement d'une ligne chronoligne dans le cadre du projet d'aménagement du réseau de transport urbain de LE MANS METROPOLE concernant l'amélioration de 3 lignes de bus, de déployer et de développer un réseau structurant de voies cyclables.

L'objectif de l'aménagement est de maintenir les fonctionnalités actuelles (desserte de quartier et accès au centre-ville), tout en confortant et sécurisant les usages. Cela se traduit par un profil proche de l'actuel.

Le responsable des travaux devra se conformer en tous points aux documents examinés.

## Avis

Sous réserve du respect de la réglementation et des points ci-dessus, j'émetts un **avis favorable** à la réalisation de ce projet.

Le Directeur du Service Départemental  
d'Incendie et de Secours de la Sarthe  
Par Intérim

Colonel YVES LE BRETON